

JOURNAL DE LYON

Bureaux de VENTE : rue Centrale, 34

ÉDITION DU MATIN

Bureaux de VENTE : rue Centrale, 34

La rédaction ne répond pas des articles communiqués et n'est chargée pas de les renvoyer. — Toute lettre non affranchie ou insuffisamment affranchie sera rigoureusement refusée.

Rédacteur en chef : A. SCHNÉEGANS

ANNONCES ANGLAISES 30 c. la ligne

PRIX DE L'ABONNEMENT : Ville de Lyon... Trois mois : 3 fr. Six mois : 13 fr. Un an : 36 fr. Département du Rhône... 10 fr. 20 fr. 40 fr. Autres départements... 12 fr. 23 fr. 46 fr.

ADMINISTRATION ET BUREAUX A LYON 41, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 41

Gérant : C. THÉNÉSY

Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les demandes non accompagnées d'un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

AVIS

Echéance du 15 août

Pour qu'ils n'éprouvent aucun retard dans la réception du journal, nous prions ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 15 août de vouloir bien nous envoyer dès maintenant le montant de leur renouvellement, avec une dernière bande imprimée.

NOUVELLES DU JOUR

16 août.

La commission de permanence de l'Assemblée nationale a tenu avant-hier sa deuxième séance. Nous l'avons, sur cette réunion, que des indications assez vagues, qui ont été résumées dans l'une de nos dépêches du matin. Il y est dit notamment qu'un certain nombre de questions ont été adressées au ministre de l'Intérieur, qui assistait à la séance, et que, dans sa réponse, le ministre a donné les explications les plus rassurantes sur le calme du pays, sur les efforts du gouvernement pour prévenir toute agitation et sur la volonté formelle du président de la République et du cabinet de sauvegarder activement tous les principes conservateurs.

Les derniers mots de cette note assez énigmatique, qui nous est transmise par l'agence Havas, se rapportent, sans aucun doute, aux derniers changements administratifs, et nous essaions de bien aise d'avoir quelques détails sur cette partie de l'entretien du ministre avec les membres de la commission. Mais il y a, paraît-il, engagement pris par ceux-ci de ne point trahir le secret de leurs délibérations, et le pays devra se contenter de savoir que les déclarations de M. Victor Lefranc, au sujet des récentes nominations de préfets, ont été jugées satisfaisantes par la majorité de la commission.

C'est bien quelque chose déjà d'apprendre que l'accord règne entre la commission permanente et le gouvernement. Mais que veut dire les journaux de la droite, qui ne cessent de fulminer contre le choix du ministre et les funestes condamnations de M. Thiers pour le radicalisme triomphant ?

M. Saint-Marc Girardin estime, lui, que tout est en paix, et il ne manquera pas sans doute de voir dans la nomination de fonctionnaires notoirement républicains un nouveau tour joué à la gauche par M. Thiers.

Nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs la lettre publiée, sous la signature de l'éminent académicien, par le Courrier de France, et dans laquelle le président de la République est l'objet des insinuations les plus outrageantes. Nous n'y revenons que pour mentionner la verte réplique envoyée par le Bien public à celui qui l'a nommé plaisamment « le candidat perpétuel au ministère de l'Instruction publique ».

M. Saint-Marc Girardin avait dit sans doute, on se le rappelle, que M. Thiers, après avoir « dupé » la gauche, était revenu à ses bons et naturels sentiments, à ses vrais allées, et il se félicitait hautement que le centre droit ait ainsi reconquis son chef. Après avoir relevé, en termes d'un dretout à fait justifié, ce qu'il y a d'offensant pour le caractère du président de la République, dans cette mauvaise plaisanterie du chef des « bonnets à poil » malheureux, le Bien public envoie une bordée au centre droit.

« Ce n'est pas seulement M. Thiers, dit-il, que cette espérillerie de vieil écolier en vacances méconnaît et outrage, intentionnellement cela va sans dire, et pas autrement. C'est surtout ce malheureux centre droit à qui il ne manque plus, après toutes les aventures et toutes les mystifications qu'il entraîne ses meneurs, que d'être présenté par son chef et son type comme un parti de dupes et de

dupes tout à la fois, ayant l'air de se fier pour faire croire à la gauche qu'il est au plus mal avec M. Thiers, souriant au besoin quand le gouvernement s'éloigne ou se rapproche d'elle, et finalement restant maître du terrain, grâce à la compléte machiavélique du président de la République. »

Moins plaisant, mais tout aussi acerbe et non moins injuste est le langage tenu par M. de Francieu, député des Hautes-Pyrénées, rendant compte à ses électeurs des travaux de la session.

Dans la circulaire qu'il vient de publier, M. le marquis de Francieu commence par avouer l'insuccès des tentatives du parti légitimiste, et si en console, parce que, dit-il, « la vérité n'est pas dans le nombre. » De « république conservatrice » il n'en faut pas parler à M. de Francieu; la république conservatrice est un mensonge, et il n'y a pas de vérité au monde en dehors du protectionnisme, de la royauté, et de Dieu. On se demande ce que Dieu vient faire dans un manifeste électoral.

La vérité économique, dit M. de Francieu, s'appelle la protection, c'est-à-dire l'égalité des charges par la compensation. La vérité politique, c'est la royauté en face du vote universel, l'un et l'autre existant et agissant dans toute leur indépendance, en vertu de leur loi propre.

La vérité morale, Dieu, Dieu s'affirmant par la parole de son fils unique Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Après avoir proclamé la vérité, il était naturel que M. de Francieu songeât à combattre l'erreur. L'erreur c'est M. Gambetta, d'abord, à qui « les fautes et l'aveuglement des honnêtes gens ont donné une force factice »; c'est ensuite M. le duc d'Aumale qui, malgré ce qu'il a fait de bien, est tombé de chute en chute, n'a pas cessé un instant — ouvertement ou indirectement — de diviser les forces monarchiques; c'est enfin M. Thiers « constamment appliqué à soutenir le faible contre le fort, le mal contre le bien, et à se retourner, sans la moindre vergogne, en sens contraire, pour empêcher le faible et le mal de devenir dominants à leur tour, dans l'espoir de faire durer ainsi la situation autant que lui. »

Est-il besoin d'insister sur l'enseignement qui ressort de ces étiacubrations haineuses et malsaines, qui forment à peu près tout le bagage politique de certains députés de l'extrême droite; et cette nouvelle explosion de colère, que prouve-t-elle, sinon l'impuissance irrémédiable du parti auquel appartient M. le marquis de Francieu ?

L'entrevue des trois empereurs continue d'être l'objet de commentaires de toute sorte. On revient sur les communications qui auraient été faites, à cet égard, au gouvernement français, et c'est probablement à ce grave événement que se rattache la mission du conseiller d'ambassade russe, dont une dépêche du 14 annonçait l'arrivée à Paris.

Tout récemment le Français mettait sous les yeux de ses lecteurs une série d'extraits de journaux allemands, autrichiens et russes, et il en déduisait la preuve que le congrès de Berlin était une démonstration contre la France. La passion, qui anime la plupart des journaux dont il s'agit, n'a rien qui puisse surprendre, et c'est, croyons-nous, exagéré de beaucoup la portée de pareilles diatribes que d'y vouloir trouver une menace sérieuse pour nous. Il faut bien admettre que les souverains chercheront à s'entendre pour mettre obstacle à toute perturbation de la paix européenne, et en particulier à une guerre de revendication qui serait faite par la France. Mais, ainsi que le remarque la Gazette de Darmstadt, il n'y a aucune raison de penser que l'entrevue des empereurs ait pour but de susciter des complications, et pour ce qui est du maintien de la paix européenne, on en a dit autant de tous les congrès de monarches.

Il y a donc bien évidemment d'autres intérêts — et des intérêts plus directs peut-être que ceux qui nous touchent — engagés dans cette ébauche de triple alliance; c'est le résultat de la méfiance même que témoignent certains journaux allemands de Prusse et d'Autriche, quant à la possibilité de concilier les tendances si contraires des trois empires. Le Journal des Débats cite un article de la Deutsche Zeitung de Vienne, où il est dit :

« L'entrevue des seuls empereurs d'Allemagne et d'Autriche pouvait indisposer la Russie; mais la présence du czar ne profitera pas au rapprochement intime entre l'Allemagne et l'Autriche. »

« Une alliance des trois empires est une utopie; ces alliances-la ne se répètent pas dans l'histoire, et les intérêts de l'Allemagne et de l'Autriche diffèrent trop de ceux de la Russie pour qu'ils puissent s'identifier pendant le court séjour des trois monarches à Berlin. »

Suivant la feuille viennoise, il s'agirait donc avant tout d'un rapprochement plus intime entre l'Allemagne et l'Autriche, rapprochement dont elle doute et est vraie, mais qui n'en apparaît pas moins comme ayant pu servir de texte aux pourparlers engagés pour amener le congrès de Berlin. Cette version est aussi celle du Bien public, organe de la présidence, où nous lisons ce matin :

« La volonté de ne laisser subsister aucun nuage entre eux et leurs gouvernements a été, dit ce journal, le mobile premier de l'entrevue des empereurs d'Allemagne et d'Autriche. Cette volonté était une première garantie pour la paix; car on pouvait craindre qu'il fût resté des traces de la lutte de 1866. Le désir de ne porter aucun ombrage à la Russie, qui pouvait peut-être inquiéter des intentions de l'Autriche par rapport à l'Orient, a conduit les deux puissances à convier l'empereur de Russie à cette entrevue. »

Encore une fois, il est impossible de prévoir ce qui sortira de l'entrevue de Berlin, mais tout nous autorise à penser que ce ne peut être la constitution d'une alliance offensive contre la France. Dans la situation où nous sommes, nous n'avons rien de plus à espérer.

Nos soi-disant conservateurs de Lyon nous donnent depuis quelques jours un beau spectacle, fort odieux à tous les points de vue. Le gouvernement vient de nommer un nouveau préfet pour le département du Rhône; ce préfet, nos journaux « conservateurs » ne le connaissent pas encore; ils n'ont encore aucune faute à lui reprocher; il n'a pas encore eu le temps d'arriver à Lyon; — et déjà l'on fait feu contre lui de balobard et de tribord; on ramasse partout et avec ostentation tout ce qui est de nature à miner d'avance l'autorité de ce fonctionnaire; on s'y prend de toutes les façons; on ne recule même pas devant les plaisanteries les plus ridicules, qui n'ont jamais rien prouvé, sur la consonnance singulière d'un nom propre, et l'on s'imagine faire de la politique en faisant joyeusement des calembours.

Et pourquoi cette levée de boucliers préventive ? Parce que M. Cantonnat est un préfet du 4 septembre et parce qu'il est républicain. Etre républicain sous la République devient un chef d'accusation de la part de ceux qui s'appellent volontiers les « hommes d'ordre » et les « conservateurs. »

Nous n'avons pas à défendre le nouveau préfet du Rhône contre ces attaques. Nous ne le connaissons pas et nous l'attendons à l'œuvre pour le juger. Mais nous éprouvons un sentiment de tristesse et de dégoût, en voyant combien, après tant d'expériences, après tant d'échecs, ce prétendu parti « conservateur » trahit, sans s'en douter, les véritables principes conservateurs; avec quelle habileté à contre-sens il s'entend à desservir la cause même qu'il prétend servir et combien peu il voit où ces facons d'agir le conduiraient, lui, et nous tous.

Comment ! vous vous dites conservateurs; et quand le président de la République nommé à Lyon, ville républicaine, un préfet républicain, vous vous insurguez d'avance; vous ne savez pas encore ce qu'il fera à Lyon, et vous

êtes déjà ses ennemis ? (nous disons ses ennemis, et non pas ses adversaires). Et cela, parce que ce préfet est un homme du 4 septembre ? Et parce qu'il ne vous convient pas, vous sachez d'avance son autorité ? Mais, nous le demandons à tous les esprits impartiaux, ceux qui en agissent ainsi ne sont-ils pas les cousins germains de ceux qui déclarent ne vouloir respecter la loi que sous bénéfice d'inventaire et quand elle leur convient ?

Le préfet ? Ils ne le jugeront pas sur ses actes; ils le jugeront, avant de l'avoir vu, sur la date de son entrée en fonctions, et si cette date ne leur convient pas, ils déclarent par avance que ce préfet ne leur convient pas davantage et qu'il ne pourra faire que des sottises !

Ce préfet sera peut-être un fonctionnaire excellent; il rendra peut-être les services les plus signalés à la cause de l'ordre et de la « conservation »; il se mettra peut-être un jour à la tête des troupes pour charger l'émeute, et pendant que ces « conservateurs » seront cachés dans leurs caves, il se fera loger une halle dans la jambe.

Qu'importe ? On en sera quitte pour chanter ses louanges pendant un jour, et le lendemain, quand il n'y aura plus de balles à recevoir, on ne se souviendra plus que d'une chose, à savoir que ce préfet est un préfet républicain, un homme du 4 septembre ! Et alors on aura la ressource de découvrir quelques poudrières clandestines.

Voilà comment les « conservateurs » prétendent servir le principe d'autorité, comment ils entendent seconder le gouvernement dans l'œuvre d'apaisement et de relèvement qu'il entreprend !

Nous ne prétendons pas qu'ils n'aient pas le droit d'en agir ainsi. Chacun fait de la politique comme il l'entend. Seulement, nous nous demandons de quel droit ceux qui suivent une pareille ligne de conduite s'appellent des conservateurs et des hommes d'ordre ?

S'il est une politique qui prépare le triomphe certain du radicalisme le plus extrême, c'est cette politique-là. C'est ainsi qu'on pousse les électeurs, qui voteraient volontiers pour des républicains modérés, à voter pour les candidats de la rue Gréole ! C'est ainsi qu'on amantit dans le pays le parti républicain libéral, pour grossir les rangs du parti radical ! C'est ainsi que sous prétexte de « conservation », on fait tout le contraire de la conservation.

Le jour où la France, qui pourrait se donner une république modérée, sage, libérale et conservatrice, dans le vrai sens du mot, aura une république radicale — que messieurs les « conservateurs » veulent bien ne s'en prendre qu'à eux; car ce sont leurs mains qui la préparent.

Le Temps contient ce matin sur les nominations préfectorales et sur l'attitude des conservateurs un article que nous recommandons à nos lecteurs; il complète ce que nous venons de dire de cette même question :

Rien de plus amusant que les colères de la droite au sujet du dernier mouvement préfectoral. On se croirait revenu au lendemain de l'élection de MM. Bert, Barri et Desgenettes, avec cette différence aggravante que c'est le pays alors qui tournaient au radicalisme, tandis que c'est le gouvernement aujourd'hui qui fait cause commune avec l'ennemi. Les journaux du parti ont lâché le mot : la nomination des nouveaux préfets est à leurs yeux scandaleuse.

Cette irritation des soi-disant conservateurs se comprend. Ils s'étaient fait de volontaires illégitimes en question donnant accès sur une petite cour encombrée de matériaux en disponibilité : charnues démolies, échelles vermoulues, atelages de ferme détraqués, bref un grenier en plein air. Le baron se dirigea de son mieux à travers ce désordre, et gagna rapidement la latrine, où l'escadron volant des servantes de la ferme tint conseil autour des barrettes remplies de crème. Il était sur le point de leur demander son chemin, lorsqu'il aperçut, dans le lointain des allées, Madeleine, qui s'avancait vers lui.

Certes, M. de Chaumont-d'Ivry n'était pas de ces gens dont la timidité paralyse le bon vouloir. En consultant l'orageux passé de sa vie, il eût évoué sans doute le souvenir de quelques aventures plus étranges que celle-là. Toutefois, en ce moment, une indécision singulière l'entraînait à sa place. C'est en vain qu'il appelait à lui tout son courage; il se sentait plus ému qu'un écolier de seize ans.

Madeleine ne pouvait manquer de l'apercevoir, mais sa surprise fut telle qu'elle resta immobile quelques instants, ne sachant s'il fallait l'attendre ou s'enfuir. Le baron mit à profit cet instant d'hésitation; il s'avança rapide, s'appliquant.

— Comment ! inattendu que vous semble cette démarche, dit-il, je vous supplie de m'accorder deux minutes d'attention. Et comme Madeleine semblait étudier des yeux la singularité de son costume :

— C'est le hasard, reprit-il, qui m'a conduit ici !... S'il ne s'agissait que de moi, je mériterais votre silence; mais il s'agit de lui !... A ce mot, Madeleine fit un léger mouvement.

— Vous voyez bien que je n'ai pas l'intention de vous surprendre !... croyez-moi, je viens à vous sans arrière-pensée, sans précautions d'aucune sorte. Vous seule pouvez me comprendre, et tirer ce maudit enfant du

sions. Hier encore, M. Saint-Marc Girardin, le rapporteur de la commission de prorogation, ne se félicitait-il pas publiquement du triomphe obtenu ? Le centre droit avait reconquis son chef, M. Thiers était revenu à ses vrais allées, la gauche, enfin, pour comble de satisfaction, restait là du côté et confus. Il est le contraire qui arrive aujourd'hui, c'est le centre droit qui se plaint à son tour d'avoir été joué :

Tel, comme dit Merlin, guide enseigner autrui, Qui souvent s'enseigne soi-même. La droite, on ne saurait trop le dire, est la cause de ses propres déconvenues. Elle a le tort de se refuser à voir les choses comme elles sont. Habitée à ne faire de la politique qu'avec des théories parlementaires et des intrigues de couloir, elle ne sait pas regarder aux faits. Elle s'imagine que M. Thiers tient la démocratie et l'ancien régime, la république et la monarchie, dans les plis de son paletot, tandis qu'en réalité la force de M. Thiers est d'avoir compris qu'après nos derniers bouleversements il ne restait plus rien à faire qu'à reprendre cette œuvre avortée de 1848, à l'instruction de laquelle il n'avait lui-même que trop contribué jadis. Comme tous les vrais politiques M. Thiers a l'air de faire la situation, mais au fond il est conduit et dominé par elle. Contrairement à sa nature intime, il a eu pour l'intelligence et le courage de l'innovation, et c'est à cette qu'il doit avoir pu rendre des services signalés à son pays.

Qu'il continue dans cette voie, et il prendra place parmi les hommes d'Etat; qu'il essaye de revenir aux choses vieilles et artificielles, et l'on verra bientôt quelle est la faiblesse d'un homme en comparaison de la puissance des besoins d'une société.

La crise politique des Etats-Unis poursuit régulièrement son cours. Nos lecteurs savent déjà que la convention du parti démocrate a choisi Greeley comme candidat à la présidence. Au premier abord, il y a là quelque chose de très-singulier : on ne saurait trouver coalition plus étrange que celle d'un républicain néophyte comme Greeley avec d'anciens esclavagistes comme les délégués à la convention de Baltimore. Mais n'est-ce pas là l'histoire de tous les pays ? Après une crise violente, les vaincus courbent la tête d'abord et laissent passer l'orage; puis au premier signe de désunion dans les vainqueurs, ils tendent la main à celui qui leur offrira les meilleures conditions.

Notre dernière correspondance de New-York nous apporte des détails fort intéressants sur le mouvement électoral qui se produit déjà en Amérique, et surtout sur cette coalition des anciens esclavagistes contre Grant.

L'autre jour, nous écrivait-il, M. Greeley recevait dans sa ferme de Chappaqua les délégués de la convention démocratique chargés de lui offrir, en toute forme, la candidature à la présidence.

Après le repas, plusieurs discours furent prononcés. Notre correspondant nous envoie des extraits de celui du colonel Shoster, de l'ancienne armée du Sud, et membre du congrès rebelle à Richmond; ce discours mettra nos lecteurs parfaitement au courant de la situation :

« Si l'on m'avait dit il y a dix ans, quand je siégeais au congrès des Etats confédérés, que je serais ici aujourd'hui offrant la présidence des Etats-Unis à Horace Greeley, j'aurais cru avoir affaire à un fou, car Greeley est certainement l'un de ceux qui ont le plus fait pour abolir l'esclavage. Je possédais des esclaves; leur émancipation m'a fait perdre toutes mes économies; et pourtant, je le jure devant Dieu, je me ferais couper le bras plutôt que de voter pour le rétablissement de l'esclavage. Pendant quatre ans, j'ai combattu pour que mon Etat (l'Alabama) pût sortir de l'Union; depuis cinq ans, nous faisons, au contraire, tout ce que nous pouvons pour rentrer. »

« Grant nous a promis la paix, mais il ne l'a pas donnée. Greeley nous la

donnera; nous ne lui demandons pas de renoncer à ses principes; nous lui demandons seulement de pratiquer la politique d'apaisement qu'il n'a cessé de conseiller depuis la défaite de Lee à Richmond. »

Un autre Sudiste, le juge Reagan, ajouta :

« Nous ne nous inquiétons ni du parti démocrate, ni du parti républicain; nous voulons vivre en paix, recouvrer nos droits politiques, et voir se fermer nos vieilles blessures. C'est pour nous une question de vie ou de mort. »

En présence de cette unanimité des démocrates, les républicains radicaux sont singulièrement partagés. Les uns, ceux qui votent pour Greeley, sont tout prêts de verser des pleurs de joie en recevant ces trois millions d'enfants prodigues qui reviennent au bercail. D'autres, se montrent mécontents et ne peuvent comprendre cette reconciliation d'anciens ennemis; tous les clichés sur l'immoralité des coalitions sont à l'ordre du jour. Un des journaux de ce parti s'écrit : Quand sera-t-il temps de laisser les démocrates rentrer au pouvoir ? Jamais ! Non pas même s'ils se repentent; car ils ont péché trop gravement pour être capables de repentance. Il faut que cette génération de démocrates impénitents, rebelles, fonceurs de nègres, pendeurs d'esclaves, soit exclue du pouvoir à tout jamais. Quand les démocrates d'aujourd'hui seront morts, on pourra voir que faire des autrui.

« Ils devraient se déclarer satisfaits que notre constitution ne permette pas la mise hors la loi de leurs enfants et des enfants de leurs enfants à jamais. »

Voilà, en vérité, un bel exemple d'intolérance et d'exclusivisme !

Nous aussi, en France, nous avons affaire à des partis qui raisonnent ainsi et que la passion égare à ce point que la haine de leurs adversaires est le principe même de leur conduite. La rhétorique enflée du républicain radical américain qui n'a rien appris ni rien oublié depuis la guerre de sécession et qui est resté systématiquement indifférent aux nécessités issues d'une situation nouvelle, nous la connaissons pour l'avoir vue s'étaler dans plus d'un discours et dans plus d'un article de journal émanant de l'un ou l'autre de nos partis extrêmes; c'est le même esprit s'appliquant à des circonstances différentes et on peut dire qu'il s'inspire aussi peu en deçà qu'au delà de l'Atlantique des conseils de la sagesse et du patriotisme.

Il nous importe assez peu que les Américains maintiennent Grant à la Maison-Blanche ou qu'ils y portent Greeley, et nous n'avons pas à prendre parti pour l'un ou l'autre des deux candidats, mais une chose est claire à nos yeux, c'est que la civilisation générale est intéressée à tout ce qui tend à faire disparaître aux Etats-Unis les derniers vestiges du parti de l'esclavage et des haines jusqu'à présent mal éteintes entre le nord et le sud de la grande république. Nous voyons, dans la coalition d'une fraction des républicains et des démocrates, un symptôme précurseur de réconciliation, et quel que soit le résultat des élections présidentielles, l'agitation actuelle aura certainement pour effet de préparer le terrain à une nouvelle ère de paix et de concorde.

Il ne faut, en effet, pas oublier que l'accord intervenu entre les démocrates et les républicains et personifié dans Greeley peut se résumer ainsi : le Sud se soumet au fait accompli de l'abolition de l'esclavage, le Nord s'engage à

sans doute, mais que voulez-vous ? Il faut que le bien soit vraiment un emploi difficile pour que j'y réussisse si peu !

A cette déclaration imprévue, Madeleine ne put s'empêcher de sourire.

— Vous souriez ? Me voilà sauvé ! Mon Dieu, que vous aviez tort de vous défer de moi ! Que suis-je, après tout ? Un pauvre homme abusé qui ne demande qu'à se convertir. S'il vous fallait un aveu, prenez-le, je vous prie !

« L'usage familier donnait Madeleine, mais le moyen de garder rancune à un homme qui convenait de ses torts avec une franchise aussi parfaite ! Malgré ses efforts pour rappeler sa fierté qui s'en allait, elle avait peine à dissimuler un nouveau sourire.

— Tenez, reprit le baron, donnez-moi carte blanche, et je m'engage de ramener le coupable, sans qu'il en soit rien à notre dignité. Ce dernier mot parut lui déplaire.

— Vous êtes libre d'agir, lui répondit-elle un peu sèchement.

— Avec vous ? — Sans moi ! — Mais que faire alors ? Si vous saviez tout ce que j'apportais ici de confiance et de bon vouloir. — Rassurez-vous, monsieur, lui dit-elle; ce n'est point la finesse qui vous sauvera. Un simple élan du cœur vaut mieux. — Eh ! c'est précisément pour cela que je venais à vous, s'écria-t-il. Elle se tint, indécise, inquiète, profondément émue, malgré sa confiance, de ces allusions mystérieuses, que le baron s'était bien gardé de rendre plus claires. Que devenait Octave ? Les dernières lettres de M. Justin Simon étaient restées sans réponse... Elle se sentait gagnée par une crainte vague, obstinée, qui grandissait à chaque minute. Fallait-il donc repousser le secours inespéré qui s'offrait à elle ?... Un mot pouvait tout changer. (A suivre.)

FIBULLETON DU JOURNAL DE LYON

Du 17 Août 1872. 37

LA HAIE-BLANCHE

DEUXIÈME PARTIE

LA CRISE

En revanche, il suivait exactement le chemin que le marquis avait suivi, quelques mois auparavant, dans des circonstances analogues. Si quelque indécision s'était avisée de commettre ce rapprochement en présence du baron, nul doute que ces excellentes intentions ne se fussent envolées à tire d'aile, comme des oiseaux de passage qu'elles étaient. Le respect humain est un tyran auquel le baron obéissait. Mais, en ce moment, l'air était si pur, la nature si accorte et si joyeuse, que le baron accomplissait avec une sorte de satisfaction la plus rude tâche que l'amour-propre ait jamais imposée à un homme.

Il faut dire que les circonstances plaidaient en tout point la cause de l'ingrat. Depuis l'issue de cette malheureuse querelle, les allées du baron allaient mal. Le choiera, une affaire manquée, la fuite de son neveu, tels étaient les coups sensibles dont la Providence accablait sans souci sa fortune et ses affections. Un mois plus tard, il s'était vu forcé de se

bien de rembourser les cinquante mille francs dérobés à la famille de la maison Edwards; et ce dernier malheur, en établissant une communauté d'infortune entre le baron et les victimes de la Haie-Blanche, le remplissait de mélancolie. — « Hélas ! mon ami, disait-il au chevalier d'Eckson, j'ai perdu la partie, la revanche et le tout. » On voit qu'il ne se faisait plus d'illusions.

Bientôt, certains bruits, sans doute propagés par la calomnie, lui donnèrent à entendre que le neveu ne perdait pas son temps. Tout en estimant cette institution ingénieuse que l'on appelle la Bourse, M. de Chaumont-d'Ivry ne se rappelait pas sans un certain frisson ses débois à lui.

Comment le ramener dans le droit chemin ? La main d'un homme est inhabile à ce métier-là. Le baron songeait avec désespoir à cette petite Jeanne, la meilleure pièce de son jeu, que les événements avaient écartée d'une façon si brusque.

Et voilà que l'image de Madeleine venait de jour en jour plus de place dans son esprit. Il s'habitait à cette pensée, il s'attendrissait au souvenir de ses vertus. Du respect à une conversation sincère, il n'y a pas loin; mais que l'amour d'Octave entrât seul dans ces calculs, il est permis d'en douter. C'était, avant tout, une combinaison nouvelle, toute au profit de ses intérêts.

Agitez à cela qu'une crainte toute personnelle obscurcissait son jugement. Loin de céder aux premiers froissements de l'hiver, l'épidémie, dont nous avons signalé le début, s'étendait sournoisement comme un cancer qui gagnait peu à peu les chairs vives. Hier Marsilly, aujourd'hui Mervilly, demain Nogean. Tout en affectant une contenance impassible, le baron lutait contre une terreur sourde, obstinée, qu'il subissait en frissonnant. Vingt fois par jour, il proclamait une indifférence superbe, et souriait avec orgueil en étalant aux yeux du

chevalier des muscles fiérs, richement colorés par un sang énergique. Mais, deux heures après, on aurait pu le voir se fâter le pouls avec inquiétude et consulter d'un oeil avide le chiffre des décès que l'Etoile de la Normandie enregistrât avec une exactitude désespérante.

— Si la maladie m'emportait par mégarde, soupirait-il, j'aimerais à le voir près de moi. Et qui sait ! Ce maudit fléau s'y prend avec si peu d'égards qu'on n'aurait pas le temps de le prévenir !

Il rejetait aussitôt cette crainte loin de lui comme une faiblesse indigne de son caractère; mais elle revenait bientôt après; elle s'insinuait hypocritement dans les replis de sa pensée. C'est ainsi que le baron se trouva tout à coup en face de la Haie-Blanche et qu'il s'arrêta pour tracer au dernier moment un plan de campagne décisif.

La maison semblait dormir sous les arbres dénudés et blanchis par le givre. A travers la haie dépouillée on apercevait les allées silencieuses, vierges de toute empreinte. La grille n'avait pas été ouverte depuis la veille; la servante et les chiens étant remplis de neige. Une fumée grise qui descendait lourdement le long des toits de la ferme annonçait seule que les habitants de la Haie-Blanche existaient encore.

Venir-saint-gris ! s'écria le baron devant la fille; que fais-je ? Je consens à m'humilier devant la fille; mais quant à parler à la mère... jamais ! Cette brusque décision n'était pas de nature à faciliter les négociations. Heureusement il se rappela l'existence d'une porte de dézacement qui s'ouvrait derrière les bâtiments de la ferme. Rien ne l'empêchait de s'adresser au premier venu et de l'envoyer à la recherche de Madeleine. Sans se dissimuler l'étrangeté de sa conduite, le baron se trouvait dans une de ces dispositions d'esprit qui justifient les démarches les plus hasardeuses.

Les circonstances le servirent à souhait. La

porte en question donnait accès sur une petite cour encombrée de matériaux en disponibilité : charnues démolies, échelles vermoulues, atelages de ferme détraqués, bref un grenier en plein air. Le baron se dirigea de son mieux à travers ce désordre, et gagna rapidement la latrine, où l'escadron volant des servantes de la ferme tint conseil autour des barrettes remplies de crème. Il était sur le point de leur demander son chemin, lorsqu'il aperçut, dans le lointain des allées, Madeleine, qui s'avancait vers lui.

Certes, M. de Chaumont-d'Ivry n'était pas de ces gens dont la timidité paralyse le bon vouloir. En consultant l'orageux passé de sa vie, il eût évoué sans doute le souvenir de quelques aventures plus étranges que celle-là. Toutefois, en ce moment, une indécision singulière l'entraînait à sa place. C'est en vain qu'il appelait à lui tout son courage; il se sentait plus ému qu'un écolier de seize ans.

Madeleine ne pouvait manquer de l'apercevoir, mais sa surprise fut telle qu'elle resta immobile quelques instants, ne sachant s'il fallait l'attendre ou s'enfuir. Le baron mit à profit cet instant d'hésitation; il s'avança rapide, s'appliquant.

— Comment ! inattendu que vous semble cette démarche, dit-il, je vous supplie de m'accorder deux minutes d'attention. Et comme Madeleine semblait étudier des yeux la singularité de son costume :

— C'est le hasard, reprit-il, qui m'a conduit ici !... S'il ne s'agissait que de moi, je mériterais votre silence; mais il s'agit de lui !... A ce mot, Madeleine fit un léger mouvement.

— Vous voyez bien que je n'ai pas l'intention de vous surprendre !... croyez-moi, je viens à vous sans arrière-pensée, sans précautions d'aucune sorte. Vous seule pouvez me comprendre, et tirer ce maudit enfant du

Verber le vœu vicieux qu'il fait encore...

En résumé, les Américains éprouvent à rétablir leur Union sur une base solide...

COURRIER DE PARIS

Paris, 15 août.

La mort de M. Balleroy, député du Calvados, porte à six le nombre des élections auxquelles il faudra procéder d'ici à quelques mois...

Le vrai danger est, à mon avis, dans la Giroude. Il y a là un parti radical et méridional qui proposera probablement aux suffrages des électeurs quelque personnage impossible qu'aucun homme de bon sens ne pourra accepter...

M. Geoffroy Saint-Hilaire travaille en ce moment à la fondation, au Jardin d'acclimatation de Paris, d'une exposition des produits travaillés provenant de la récolte faite sur les bords du Rhin...

Il existe au nord de la Villette, près de Paris, un coin de terre d'une cinquantaine d'hectares en superficie, qui n'a pas son égal dans le monde, à cause des gigantesques travaux industriels dont la main de l'homme l'a couvert depuis moins d'un demi-siècle.

On ne peut pas dire que ce soit un lieu agréable, mais il est curieux de voir comment on a pu y faire pousser des légumes et des fleurs...

Le chemin de fer de ceinture qui passe au midi, le chemin de fer aux bestiaux qui s'embranchent sur celui de ceinture...

On ajoute encore le curieux établissement, dit Dépot, qui envoie, à coups de pistons, toutes les matières fécales de Paris à la voirie de Bondy.

On ajoute encore deux grandes et magnifiques routes ordinaires, puis additionnez la carte et vous trouverez que l'industrie, l'état et la ville de Paris ont dépensé plus de 100 millions de francs sur ce curieux et incomparable coin de terre.

Le vendredi, les dernières thèses en langue française ont été soutenues au séminaire de Saint-Thomas, à Strasbourg.

La lutte présidentielle, aux Etats-Unis, s'accroît chaque jour davantage, au point de dégénérer en rixes à main armée, ce qui prouve à quel point les passions politiques sont surexcitées.

Par décrets en date du 14 août, M. de Rémusat, ministre des affaires étrangères, est chargé de l'intérim des ministères de l'Intérieur et de l'Instruction publique pendant l'absence de M. Victor Lefranc et de M. Jules Simon.

M. Dupanloup, de retour de Maulmont, près Baudouin, où il était allé donner la confirmation aux enfants de M. le duc de Montpensier, a de nouveau quitté Paris pour se rendre à Orléans et de là à Rome, où il a été mandé par le pape.

Le Siècle annonce que la dégradation du capitaine Cerber, dont la condamnation à mort a été commuée, comme on sait, en dix années de bannissement, aura lieu samedi matin, en présence des détachements de tous les corps de l'armée de Versailles.

L'Instruction de l'affaire des canons de Vincennes est enfin terminée. Cette affaire est portée sur le rôle du 13^e conseil de guerre, comme devant venir à l'audience du 21 août.

Il y a quelques jours, aux ateliers de la Compagnie du Nord, les quatre fameux wagons blindés qui ont servi aux deux sièges de Paris ont été vendus comme vieux fer.

On a placé il y a deux jours, à titre d'essai, sur le boulevard des Capucines à Paris, aux deux candélabres girandoles qui font face à l'Opéra, côté sud du boulevard, des réflecteurs d'un modèle nouveau.

Le bec simple et droit est enlevé, remplacé par deux autres qui s'ouvrent en croissant. Entre les deux est placée une lentille de verre à fond d'éclair de 0,02^m de diamètre et de 0,02^m d'épaisseur, quelque peu concave sur chaque face.

L'effet obtenu, dit-on, est bon; mais il favorise trop deux points cardinaux au détriment de deux autres.

M. Geoffroy Saint-Hilaire travaille en ce moment à la fondation, au Jardin d'acclimatation de Paris, d'une exposition des produits travaillés provenant de la récolte faite sur les bords du Rhin...

Il existe au nord de la Villette, près de Paris, un coin de terre d'une cinquantaine d'hectares en superficie, qui n'a pas son égal dans le monde, à cause des gigantesques travaux industriels dont la main de l'homme l'a couvert depuis moins d'un demi-siècle.

On ne peut pas dire que ce soit un lieu agréable, mais il est curieux de voir comment on a pu y faire pousser des légumes et des fleurs...

Le chemin de fer de ceinture qui passe au midi, le chemin de fer aux bestiaux qui s'embranchent sur celui de ceinture...

On ajoute encore le curieux établissement, dit Dépot, qui envoie, à coups de pistons, toutes les matières fécales de Paris à la voirie de Bondy.

On ajoute encore deux grandes et magnifiques routes ordinaires, puis additionnez la carte et vous trouverez que l'industrie, l'état et la ville de Paris ont dépensé plus de 100 millions de francs sur ce curieux et incomparable coin de terre.

ÉPouvantable assassinat.

Un meurtre horrible a été commis dans l'après-midi du 12, dans la banlieue de Reims. Un garçon boucher, le nommé Garel, âgé de 21 ans, vivait dans la débauche et la paresse. Sa maîtresse, la fille Lucie Morel, se sépara de lui. Il en conçut un ressentiment terrible. Le 12, Garel rencontra une ouvrière tisseuse nommée Sydonie Sauchy, avec laquelle il avait déjà eu des relations. Ils sortirent ensemble de la ville, suivant la vieille route de Châlons. La fille Sauchy qui ne connaissait la fille Morel que par les confidences de Garel, répondit aux menaces que ce dernier exhalait contre son ancienne maîtresse: si elle la quittait c'est que la maltraitait et qu'elle ne pouvait tenir plus que tu ne travailles pas. — Alors tu la soutiens, répliqua Garel. Prends garde: si tu continues à prendre son parti, je t'assomme.

En effet, quelques instants après, il asséna sur la tête de cette malheureuse un terrible coup de pierre. Sydonie Sauchy roula à terre et le monstre, grand de sa poche un petit couteau serpente, se mit en devoir de lui couper la tête, ce à quoi il réussit en plaçant le cadavre sur ses genoux. Mais ce qu'il y a de plus épouvantable, c'est qu'après avoir accompli son œuvre, Garel, découvrant sa victime, lui a ouvert les entrailles et placé sa tête dans cette horrible plaie. Il s'éloigna ensuite, ensanglanté, se dirigeant vers l'auberge d'Essilart, située à cinq ou six cent mètres de là. C'est là qu'il a été arrêté. Il a assisté tout avéré et tout décrié avec un cynisme dont rien ne saurait donner une idée.

ÉTRANGER

ALLEMAGNE

(Correspondance particulière du Journal de Lyon.)

Berlin, 11 août. Nous commençons à acquiescer nos dettes de reconnaissance envers les initiateurs de l'idée pangermanique qui vient de jouer un si grand rôle dans les succès de la politique prussienne. Au mois de juillet, sur les rives du Rhin, c'était le grand ministre Stein, aujourd'hui, à Berlin même, c'est le tour de Turvater, ou père de la gymnastique, Frédéric-Louis Jahn.

Un cortège de plusieurs milliers de personnes parcourut les rues Charles et Frédéric, la place de Belle-Alliance et la rue des Pionniers, pour se rendre à la Hasenheide, où se font les exercices gymnastiques et où, par des souscriptions réunies depuis nombre d'années parmi tous les gymnastes de l'Allemagne, un monument a été élevé au patriote qui, après le désastre de Iéna, a révé le relèvement de la nation allemande par les exercices corporels renouvelés des Grecs.

Ni le roi-empereur, ni le prince royal n'assistèrent à la cérémonie, mais ils s'étaient fait excuser, étant tous les deux allés aux eaux et ne pouvant pas encore être de retour à Berlin. En revanche, beaucoup de sociétés gymnastiques de villes allemandes s'étaient fait représenter. M. Kerst, membre du gouvernement provincial, fit un discours adapté à la circonstance. Sous le coup des plus grands désastres, Jahn n'a pas désespéré du salut de la patrie. Il s'adressa surtout à la jeunesse des universités, et grâce à sa parole d'abord et de sociétés gymnastiques innombrables sortirent de terre comme par enchantement.

Le moment de la revanche arrivé, des milliers d'étudiants accoururent sous les drapeaux pour prendre part à la guerre de la délivrance, à la guerre sainte contre le conquérant corse. Le rêve de ces patriotes, hélas! fut d'une courte durée. La peur de l'étranger passée, les rois et princes de la patrie allemande ne songèrent plus qu'à leurs intérêts dynastiques. Avec la restauration, une grande réaction dans le sens autocratique s'opéra. Le baron Stein ne fut pas rappelé au ministère prussien et l'œuvre de Jahn fut proscrite. De 1820 à 1848, Jahn ne fut, pour la cour de Berlin, qu'un démagogue. La jeunesse académique seule conserva bonne mémoire au père-Jahn, et la réunion d'étudiants, connue sous le nom de Burschenschaft, l'a toujours vénéral comme un prophète.

En 1848, Jahn fut appelé à l'Assemblée nationale qui allait former l'union et la liberté des populations germaniques. On sait de reste que cette tentative pacifique échoua par le refus de Frédéric-Guillaume IV, dédaignant d'accepter la couronne impériale des mains du peuple.

Jahn mourut, Guillaume succéda à son frère et conquit par les armes ce que son frère aîné n'avait voulu accepter comme un don librement consenti.

Nous possédons l'unité rêvée par Jahn et tant de ses contemporains, mais la liberté où est-elle? M. de Bismarck nous a dit à l'occasion que la liberté est un article de luxe que, pour longtemps encore, nous ne saurions nous passer. M. de Bismarck a le don d'avoir toujours raison. Donc, passons!

Quant au monument, il est fort beau et a coûté 12,723 thaler 29 groschen et 9 pfennig, quelque chose comme cinquante mille francs. C'est une statue iconique, de dimensions colossales, modelée par Kncke et fondue par Ladenebeck.

Si vous possédez en France des hommes de la trempe de Jahn, travaillant avec la même ardeur et avec le même dévouement à la régénération nationale, je leur souhaite un meilleur sort que ne fut le sien. C'est possible, si vous vous gardez des «sauveurs» de la société. Les princes, des qu'ils ont les coudées franches, n'aiment guère cette race d'hommes. Par les articles de nos journaux sur le succès du grand prophète, vous avez pu vous convaincre que vous n'avez pas trop à regretter Berlin. Cependant il y a au nord de toute cette malveillance qui s'est donné libre carrière quelque chose qui peut vous fournir une certaine satisfaction. On ne vous méprise plus, on vous hait franchement, et on commence à redouter les éventualités que peut réserver l'avenir. Dans l'intimité, on avoue que, avec tout le génie de Moltke, on n'a réussi que grâce à l'incurie de vos gouvernants, et que la France, bien préparée et bien commandée, sera toujours un adversaire formidable. J'ai entendu plus d'un officier, en parlant de la guerre, s'écrier: Avons-nous eu de la chance!...

relogé à la frontière de la Prusse et il n'est pas un officier d'état-major qui ne se dise, en vue de la nature de son travail, que c'est la guerre contre la Russie qui est en voie de préparation. C'est bien de la réunion des trois empereurs et de leurs ministères que l'on pourra dire: Qui est-ce que l'on trompe ici.

On se rappelle qu'en 1860, après Solferino, les trois monarques du nord se rencontrèrent à Varsovie pour se concerter sur les mesures à prendre contre le roi de Piémont et l'empereur des Français. On réussit si peu à s'entendre, alors, que le tsar profita du premier prétexte venu, une indisposition d'un membre de son auguste famille, si je ne me trompe, pour s'esquiver.

L'Indépendance belge contient une correspondance de New-York très-intéressante au point de vue de la campagne qui se prépare pour l'élection du président des Etats-Unis.

Voici dans quel sens se prononcent les principaux organes de la presse new-yorkaise: Pour Greeley: de tout cœur, la Tribune, naturellement; — par haine de Grant, le Sun; par obéissance à la discipline de parti, le World, l'Express; sans haine pour le président, son amour pour son concurrent, mais par dévouement à la réforme des abus, le Courier des Etats-Unis.

Pour Grant: avec enthousiasme, le Times et le Messenger franco-américain; faute de mieux, l'Evening Post.

Le Herald garde une prudente neutralité, et compte les points. Mais il est bien près de passer à Greeley.

La Presse de Philadelphie indique plaisamment, sous la forme d'un calendrier, les progrès que le radical Greeley a faits dans l'opinion démocratique: Janvier. — Ce vieux idiot de Greeley. Février. — L'excentrique Greeley. Mars. — Le vieux Horace Greeley. Avril. — Horace Greeley. Mai. — M. Horace Greeley. Juin. — L'honnête oncle Horace. Le True Democrat pense que ce calendrier peut être continué ainsi: Juillet. — Le sage de Chappaqua. Août. — L'espoir du pays. Septembre. — Greeley, l'homme d'état. Octobre. — Le porte-drapeau de la démocratie. Novembre. — Le président Greeley.

Le Knowledge Journal (Maine), feuille républicaine excessivement locale, dit: Il serait préférable pour le pays d'avoir Grant pour président, s'enivrait-il tous les jours, que Greeley ne buvant que de l'eau.

A quoi, le Saratoga Democrat répond: Il y a rien que dans ce comté, mille républicains qui favoriseraient l'élection de Greeley et qui voteraient pour lui.

Le Japon entre de plus en plus dans la civilisation. Cette phrase devient banale à force d'être répétée. Voilà que les maires japonais envoient des adresses aux maires américains.

Le seigneur Yori, maire de Yeddo, en ce moment à San-Francisco, a envoyé au maire de New-York la dépêche suivante datée du 25 courant: Le maire de Yeddo envoie ses respects au maire de New-York, la métropole de l'Amérique, dont les voies commerciales blanchissent la mer de l'Orient, si longtemps isolé de la civilisation occidentale. Yeddo désire aujourd'hui faire sa leçon et son profit de la sagesse gagnée par l'expérience des autres villes.

A quoi M. Oak y Hall a répondu: La ville de New-York souhaite au maire de Yeddo une vie assez longue pour voir cette ville se faire orgueil du grand empire.

conduit à l'instruction. Dès qu'il en est autrement, il faut que le jury entende tous les témoins. L'affaire ne pourra pas être jugée aujourd'hui. Nous la renvoyons à une prochaine session.

COUR D'ASSISES DU RHONE

Présidence de M. GUILLAUD, conseiller à la cour.

Audience du mercredi 14 août 1872.

1^{re} AFFAIRE. Un jeune repris de justice, Ducuryly, est accusé d'avoir, au mois d'avril 1871, commis un vol avec effraction au préjudice des nommés Charreyron.

Il aurait eu pour complice le chasseur à pied Passard. Ce dernier parvint à s'échapper de la prison militaire; et c'est par contumace que le conseil de guerre l'a condamné à 15 ans de travaux forcés.

Quant à Ducuryly, la cour a prononcé contre lui la peine de 5 ans de prison. Ministère public: M. Royé-Belliard. Défenseur: M^e Michel.

2^e AFFAIRE. Le 12 mai dernier, on découvrait aux environs de Beaujon le cadavre d'un nouveau-né. Les médecins qui procédèrent à l'autopsie constatèrent que le mort remontait à plusieurs jours et était le résultat d'un crime, car l'enfant était né à terme, bien conformé et avait vécu.

Les soupçons se portèrent sur Marie Bacot, qui opposa d'abord les dénégations les plus absolues à l'accusation dirigée contre elle. Elle a fini par avouer qu'elle avait porté son enfant dans la campagne, mais elle soutient qu'il était déjà mort quand il est venu au monde.

Le jury déclare l'accusée coupable et lui accorde les bénéfices de circonstances atténuantes. La cour la condamne à 5 ans de travaux forcés. Ministère public: M. Royé-Belliard. Défenseur: M^e Peyret.

CHRONIQUE

M. Cantonnet, notre nouveau préfet, n'est pas encore arrivé. On l'attend d'un moment à l'autre.

Ainsi que le disait un de nos confrères, la municipalité de Lyon lui a écrit pour lui souhaiter la bienvenue. Nous apprenons que M. Cantonnet, lui a répondu en termes fort courts.

On écrit de Paris à la Gazette de France: M. Cantonnet est un républicain de vieille date, nommé par le gouvernement du 4 septembre et maintenu par M. Thiers. On ne peut qu'approuver sa nomination à Lyon, où la situation est très-difficile, comme vient de le prouver encore le procès de la rue Gréole. Du reste, si les difficultés augmentent, la faute n'en sera pas aux radicaux, mais à la réaction qui commence contre M. Cantonnet la même campagne d'insinuation et de calomnies qui lui a si bien réussi contre M. Valentin.

Nous avons annoncé l'autre jour pour le 18 août l'ouverture de la chasse dans seize départements: Alpes (Basses-), Alpes-Maritimes, Ariège, Aube, Bouches-du-Rhône, Corse, Gard, Haute-Garonne, Gers, Hérault, Landes, Pyrénées (Basses-), Pyrénées (Hautes-), Pyrénées-Orientales, Var et Vaucluse.

Encore le Bal lyonnais: Hier soir encore, à dix heures, une rixe a eu lieu sur l'avenue de Saxe entre les habitués de la trop fameuse salle de bal.

On assure qu'il serait question de nommer M. Bouillier recteur de l'académie de Lyon, en remplacement de M. de la Saussaye, qui serait disposé à demander sa retraite.

Le Conseil municipal de Caluire et Cuire vient de voter une nouvelle prestation dont nous trouvons le texte dans le Petit Lyonnais, cette commune.

Le résultat du concert qu'on a donné à l'Alcazar le 14 juillet, au bénéfice des familles de détenus politiques a été de 2,689 fr. 20 en recettes brutes. Les dépenses déduites, il reste 1,637 fr. 75.

Dimanche on jouera le Bossu à l'Alcazar, pour les adieux de MM. Montbazou et Luce, et de la troupe tout entière, qui probablement ne donnera plus d'autre représentation à l'Alcazar.

Le conseil d'administration de la compagnie qui a entrepris la construction d'une passerelle à la Boule nous prie d'informer les intéressés que les pièces dont sera composée ce pont, sont en grande partie terminées et qu'on travaille aux autres avec une grande activité dans divers ateliers, notamment dans ceux de M. Pirat, entrepreneur de serrurerie, 85, avenue de Saxe.

On ne doit pas oublier que ce pont, entièrement métallique, n'exige aucune maçonnerie dans sa construction, c'est pourquoi on ne voit aucuns travaux préparatoires sur le Rhône, à l'endroit où il doit être placé.

En croire un de nos confrères il serait question de faire venir à l'Exposition de Lyon la musique de la garde de Paris. M. Mangin, chef d'orchestre, serait parti dans ce but pour la capitale.

De plus M. Mangin est, dit-on, en instance auprès du consul autrichien pour obtenir le concours de la musique de la garde de Vienne, la même qui a remporté un prix à l'Exposition de 1867.

On voit dans nos rues le parti que l'autorité militaire a su tirer des anciennes varouzes de mobiles pour l'habillement de la troupe de ligne.

Il nous arrive à l'instant même l'arrêté préfectoral suivant, ainsi que nous le disions ci-dessus, l'ouverture de la chasse dans notre département pour le 1^{er} septembre. Nous en détachons les prescriptions suivantes:

Les seuls modes de chasse autorisés sont: 1^o La chasse à tir; 2^o La chasse à courre; 3^o L'emploi des furts et bourses destinés à prendre le lièvre; 4^o La chasse à la volée, à l'aide de fusils, haches et ortolans, au moyen du miroir; 5^o La chasse à tir des hérissons au moyen de l'appas.

Les hommes libérés définitivement échangés, au moment de leur départ, leur pantalon d'ordonnance contre un pantalon non réglementaire, et nous pouvons assurer, étant donné la qualité du drap livré par les fournisseurs du gouvernement de la Défense, que ce vêtement ne fera pas long usage au soldat rentré dans ses foyers.

Le bateau à vapeur l'Iriondelle fait depuis quelques jours le service d'omnibus sur le Rhône, depuis le quai Saint-Clair jusqu'au parc de la Tête-d'Or, au prix de 10 cent.

Loire. Disparu le 28 novembre 1870, au combat de Beaune-la-Rolande. — Tribunal de Roanne (Loire).

Sur la proposition de M. le préfet du Rhône et de M. le ministre de l'Intérieur, par décret du 12 août courant, M. Causse a été nommé adjoint au maire de Lyon.

M. Ponet qui, en matière de diffamation, est généralement prévenu, a voulu, pour une fois, jouer le rôle de plaignant.

L'affaire Ponet-Bailue a été renvoyée au 13 septembre, ainsi que nous l'avons annoncé, M. le général Févier ayant annoncé qu'une enquête est faite, en ce moment, au sujet de l'escadron de la 4^e légion du Rhône, dont M. Ponet faisait partie.

A la même audience, le tribunal correctionnel a statué sur la plainte en diffamation de M. Ponet contre M. Andrieux, avocat, et sur la demande reconventionnelle de ce dernier. Il a déclaré que les plaintes respectives n'étaient pas fondées, et a renvoyé, sans dépens, chacune des parties de la plainte portée contre elle.

Puis enfin est venue l'affaire Ponet-Andrieux père. M. Andrieux père avait envoyé à M. Ponet une lettre en réponse à un article publié dans la Comédie politique.

M. Ponet en a refusé l'insertion, sous prétexte qu'elle contenait des expressions injurieuses et diffamatoires.

Le tribunal a rendu un jugement qui condamne M. Ponet à 50 fr. d'amende, en vertu de l'art. 11 de la loi du 25 mars 1852, et ordonne que le jugement et la lettre de M. Andrieux père seront insérés dans le numéro du journal la Comédie politique du 24 août prochain.

La commission des artistes et les amis de M. Auguste Lehmann, graveur, décédé à Cannes le 9 janvier dernier, prient ses amis et connaissances de vouloir bien assister à ses funérailles qui auront lieu lundi 19 août courant, à 7 heures 3/4 du matin.

Le convoi partira de la gare du chemin de fer, à Vaise, pour se rendre au cimetière de Loyasse.

Une mise à pied de huit jours a été infligée au sieur Poudrey, François, cocher de la voiture de place n° 188, pour avoir exigé d'un voyageur un prix plus élevé que celui fixé par le tarif.

Une mise à pied de quatre jours a été infligée au cocher Guignot de la voiture n° 120, qui a été grossier envers un voyageur qui ne lui donnait pas de pourboire.

Une mise à pied de huit jours a été infligée au cocher Gallois, Jean-Baptiste, de la voiture de place n° 153, pour avoir refusé de conduire un voyageur et demandé le prix à l'heure au lieu de celui de la course.

LOIRE. — Les dernières arrestations faites dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais à propos des grèves dans les bassins houillers ont amené de nouvelles découvertes importantes. On a saisi, en outre, plusieurs lettres, plusieurs lettres dans lesquelles il était fait mention de la nomination d'un nouveau directeur des mines et de la nomination d'un nouveau directeur des mines.

ALLIER. — Le nombre des baigneurs arrivés jusqu'à ce jour à Vichy (40^e liste des étrangers) s'élève à 19,300. (Nous n'avons pas recensés les nombreux visiteurs que chaque train amène et qui ne font pas séjour.)

GIROUDE. — La grève des maçons de Bordeaux prend fin. Depuis quelques jours, les ouvriers reprennent au chantier et reprennent leur travail. Les conditions sont restées les mêmes que précédemment.

Un garde national mobilisé réfractaire vient d'être condamné à deux ans de travaux publics.

Sont à tous rendus sans médecine par la délicieuse farine de Santé Revalscire du Barry de Londres. Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

— Santé à tous par la douce Revalscire du Barry, qui guérit, sans médecine ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, gonflement du nez, insomnies, mélancolie, diabète, gichtose, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foyes, reins, intestins, membrane, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Plaskow, Mlle la marquise de Bréhan, etc., etc.

Certificat N° 69, 18. Ticheville (Orne), 20 mars. Ayant pris de la Revalscire pendant quelque temps et m'en étant très-bien trouvé, j'en ai donné à plusieurs personnes, à qui cela a parfaitement réussi, particulièrement aux hydrogésistes, mais en sont radicalement guéris. Pour les tons gagnés par un refroidissement, cela les agit à la minute, pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, cela produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

LANGUES, GUÉRIS. Six fois plus nourrissante que la viande, sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 3/4 kil., 6 fr.; 1 kil., 8 fr.; 2 kil., 16 fr.

Revalscire de Santé qu'on peut manger en tout temps se vend en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalscire chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chaires fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit six fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 36 tasses, 6 fr.; de 48 tasses, 8 fr. — Envoi contre bon de poste.

Dépôts à Lyon, Dorvault, pharmacie centrale, Perrissod, épicerie, 57, rue Bourbon. Varanville, épicerie, rue de Lyon, Napoléon frères, place de Lyon, V. Pilleux-Millon, rue de Lyon, 18. Chevalant, G. Campin jeune et Gaget, cours Morand, 7 et 9; Redet, Perret, Poussin, Brun, Gamlet, Turlet, épicerie, 16, rue Neuve; Girin, Verlan, Chambrat, Favoye frères, Armandy, Balandrin et Fournault, Boissonnet, pharmaciens; J. Girard, épicerie-herboriste, rue Chalmassais, 14; Barbard, épicerie, rue Imbert-Colomès, 29, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o, 26, place Vendôme, Paris.

CONDITIONS PUBLIQUES DES SOIES Lyon, le 16 Août 1872

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Le fait a été immédiatement télégraphié au ministre des affaires étrangères à Paris.

L'Événement ajoute que le prince Orloff, informé de cette scène, a ordonné au yacht de quitter les eaux françaises et au propriétaire de venir rendre compte de sa conduite à l'ambassade russe.

L'incident de Trouville d'hier est confirmé. Les jeunes gens conduits chez le commissaire, maintiennent leur droit de crier:

Le fait a été immédiatement télégraphié au ministre des affaires étrangères à Paris.

L'Événement ajoute que le prince Orloff, informé de cette scène, a ordonné au yacht de quitter les eaux françaises et au propriétaire de venir rendre compte de sa conduite à l'ambassade russe.

L'incident de Trouville d'hier est confirmé. Les jeunes gens conduits chez le commissaire, maintiennent leur droit de crier:

BALLOTS PESÉS. Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

SAINT-ÉTIENNE, 14 août 1872. Dernier numéro placé des soies et bobines depuis le 1^{er} du mois. 1388. Dernier numéro des laines. 395. Dernier numéro des ballots pesés. 395.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

AUBERNAIS, 14 Août. 10 Organsins. 866. 1 Trames. 131. 1 Grèges. 97. 1 Diverses. 311. 1 Bobines. 1094.

AVIGNON, 14 Août. 6 Organsins. 434. 6 Trames. 142. 3 Grèges. 142. 3 Diverses. 577.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Vive l'empereur! et furent relâchés à cause de leur état d'ébriété. On assure que parmi eux se trouvent un Français nommé de Vallon et deux Mexicains de la famille Errazu.

Saint-Nazaire, 14 août. La Floride, partie de Vera-Cruz le 17 juillet, de la Havane le 22, de Saint-Thomas le 29, de Santander le 13 août, est arrivée à Saint-Nazaire le 14 août, avec les dépêches de la ligne, 85 passagers et 6,152 colis.

Depêches particulières Du JOURNAL DE LYON Mulhouse, 15. Le feld-maréchal de Moltke arrive aujourd'hui. Une partie du grand étai-major est arrivée avant-hier.

Berlin, 15 août. L'empereur d'Allemagne rentrera à Berlin le 31 août. Avant l'entrevue des trois souverains il y aura une entrevue entre l'empereur Guillaume et l'empereur d'Autriche à Ischl. Le czar arrive à Berlin le 5 septembre. On ne sait pas encore si le prince Gortschakoff l'accompagnera.

Berlin, 15 août. Des grèves partielles vont incessamment commencer conformément à une décision prise par une assemblée générale des ouvriers menuisiers. Les patrons avaient offert la concession de 9 heures et demie de travail à 4 fr. 35 c., laquelle a été repoussée comme insuffisante. L'introduction des tribunaux d'arbitrage et de conciliation a été également repoussée.

Glascow, 15 août. La princesse Frédéric-Charles et la princesse Bismarck sont parties hier pour Edinbourg. Elles se rendent, dit-on, au château de Holyrood où elles seront présentées à la reine Victoria.

New-York, 13. Or. 114 1/8. Ch. sur Paris. 5.27 1/2. Ch. s. Londres 108 3/4.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, FRANCE, ÉTRANGER, ITALIE, BRÉSIL, JAPON, CHINE, INDIEN, PAYS, POIDS. Rows include Organsins, Trames, Grèges, Diverses, Bobines, Laines.

TERME (Dépêche télégraphique) Paris, le 16 Août 1872. Table with columns: PRÉC. CLOTURE, VALEURS, PREMIER COURS, DERNIER COURS. Rows include 3 0/0 Français, 5 0/0 Emprunt (1871), 5 0/0 Italien, Banque de France, Foncier estampillé, Crédit Mobilier, Crédit Lyonnais, Société Générale, Mobilier Espagnol, Orléans, Nord, Paris à Lyon et Médit, Autrichiens estamp., Autrichiens nouveaux, Lombards, Délégations, Consolidés à Londres.

ACADÉMIE DE LYON DISTRIBUTION DES PRIX CONCOURS Des Lycées et Collèges de l'Académie 1872 (Suite et fin.)

CLASSE DE SIXIÈME 1^{er} section (Professeur: M. Aniel.) EXCELLENCE (1^{er} semestre). Prix: Giraud (Philippe), Schneider (Louis).

THÈME LATIN. Prix: Giraud (Philippe), Dureauux (Pierre). GRAMMAIRE GRECQUE. Prix: Schneider (Louis), Dutour (Émile).

GRAMMAIRE FRANÇAISE. Prix: Schneider (Louis), Giraud (Philippe). HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE. Prix: Soubeyran (Jules), Schneider (Louis).

CALCUL. Prix: Giraud (Philippe), Alombert (René). RÉCITATION CLASSIQUE. Prix: Bonnet (Alfred), Courtin (Léon).

TRAVAIL ET BONNE CONDUITE. Prix: Giraud (Philippe), Caillaud (Joannès), Pallard (Hambert).

2^e section. (Professeur: M. Fenet.) EXCELLENCE (1^{er} semestre). Prix: Rauh (Frédéric), Peiron (Alfred).

THÈME LATIN. Prix: Rauh (Frédéric), Vieilleville (Émile). VERSION LATINE. Prix: Peiron (Alfred), Rauh (Frédéric).

GRAMMAIRE GRECQUE. Prix: Rauh (Frédéric), Peiron (Alfred). GRAMMAIRE FRANÇAISE. Prix: Peiron (Alfred), Desserée (Auguste).

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE. Prix: Peiron (Alfred), Rauh (Frédéric). CALCUL. Prix: Desserée (Auguste), Meynard (Georges).

RÉCITATION CLASSIQUE. Prix: Rauh (Frédéric), Peiron (Alfred). TRAVAIL ET BONNE CONDUITE. Prix: Rauh (Frédéric), Peiron (Alfred).

2^e section. (Professeur: M. de Finance.) EXCELLENCE (1^{er} semestre). Prix: Joly (Charles), Strohl (Émile).

ORTHOGRAPHE ET ANALYSE. Prix: Joly (Charles), Schneider (Frédéric). HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE. Prix: Strohl (Émile), Joly (Charles).

CALCUL. Prix: Joly (Charles), Strohl (Émile). RÉCITATION. Prix: Guyénet (Georges), Schneider (Frédéric).

TRAVAIL ET BONNE CONDUITE. Prix: Guyénet (Georges), Félix (Georges). ÉCRITURE. (Professeur: M. Martin fils.)

MUSIQUE VOCALE. (8^e et 9^e années.) Prix: Brasart (Joseph), Benoit (Paul).

Enseignement secondaire spécial. INSTRUCTION RELIGIEUSE. (Professeur: M. Fabbé Blanchet.)

1^{er} section. Prix: Bonnet (Joseph), Vieilleville (Émile). 2^e section. Prix: Lafon (Georges), Savoye (André).

CLASSE DE SEPTIÈME 1^{er} section. Professeur: M. Veyron. EXCELLENCE (1^{er} semestre). Prix: Ruff (Georges), Chenavier (Alfred).

THÈME LATIN. Prix: Tylon (Paul), Blanchard (Henri). VERSION LATINE. Prix: Ruff (Georges), Rondot (Alfred).

ORTHOGRAPHE ET ANALYSE. Prix: Ruff (Georges), Chenavier (Alfred). HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE. Prix: Duseigneur (Marcel), Sirech (Eugène).

CALCUL. Prix: Ruff (Georges), Deshayes (Claudius), Récitation Classique. Prix: Blanchard (Henri), Sirech (Eugène).

TRAVAIL ET BONNE CONDUITE. Prix: Ruff (Georges), Sirech (Eugène). 2^e section. Professeur: M. Bonjean.

EXCELLENCE (1^{er} semestre). Prix: Caz (Auguste), Marietton (Joannès). THÈME LATIN. Prix: Marietton (Joannès), Vernay (Auguste).

VERSION LATINE. Prix: Marietton (Joannès), Caz (Auguste). ORTHOGRAPHE ET ANALYSE. Prix: Marietton (Joannès), Hanquet (Émile).

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE. Prix: Caz (Auguste), Hanquet (Émile). CALCUL. Prix: Caz (Auguste), Hanquet (Émile).

RÉCITATION CLASSIQUE. Prix: Caz (Auguste), Vernay (Auguste). TRAVAIL ET BONNE CONDUITE. Prix: Caz (Auguste), Heilmann (Auguste).

2^e section. ALLEMAND. (Professeur: M. Szymanski.) Prix: Ruff (Georges), Chenavier (Alfred). ANGLAIS. (Professeur: M. Quatrevaux.) Prix: Germain (Alphonse).

ÉCRITURE ET DESSIN LINÉAIRE. (Professeur: M. Martin fils.) Prix: Marmy (Étienne). MUSIQUE VOCALE. (8^e et 9^e années.) Prix: Meynard (Georges).

CLASSE DE HUITIÈME 1^{er} section. EXCELLENCE (1^{er} semestre). Prix: Mirande (Hippolyte), Joannon (Henri).

THÈME LATIN. Galzy (Georges), Isaac (Maurice). VERSION LATINE. Prix: Joannon (Henri), Isaac (Maurice).

ORTHOGRAPHE ET ANALYSE. Prix: Mirande (Hippolyte), Galzy (Georges). HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE. Mirande (Hippolyte), Trouvezet (Émile).

CALCUL. Prix: Joannon (Henri), Mirande (Hippolyte). RÉCITATION CLASSIQUE. Prix: Fichet (Joseph), Isaac (Maurice).

TRAVAIL ET BONNE CONDUITE. Prix: Isaac (Maurice), Trouvezet (Émile). 2^e section. (Professeur: M. Petit.)

EXCELLENCE (1^{er} semestre). Prix: Bocca (Jean), Brasart (Joseph). THÈME LATIN. Prix: Brasart (Joseph), Bocca (Jean).

VERSION LATINE. Prix: Bellaton (Georges), Baudoin (Louis). ORTHOGRAPHE ET ANALYSE. Prix: Brasart (Joseph), Bellaton (Georges).

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE. Prix: Jacob (Eugène), Bocca (Jean). CALCUL. Prix: Bocca (Jean), Brasart (Joseph).

RÉCITATION CLASSIQUE. Prix: Jacob (Eugène), Brun (Théodore). TRAVAIL ET BONNE CONDUITE. Prix: Bocca (Jean), Baudoin (Louis).

2^e section. ALLEMAND. (Professeur: M. Catala.) Prix: Bellaton (Georges), Brasart (Joseph).

ANGLAIS. (Professeur: M. Duqueine.) Prix: Bocca (Jean), Isaac (Maurice).

ÉCRITURE. Professeur: M. Martin fils. Prix: Bocca (Jean), Mouline (Amédée).

CLASSE DE NEUVIÈ

ORTHOGRAPHE
Prix : Debrout (Antoine), Carnet Joanny.
HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE
Prix : Fillon (Pierre), Mazuyer (Georges).

SPECTACLES ET CONCERTS
17 Août.
THÉÂTRE DES NOUVEAUTÉS
Les Brigands, opéra-bouffe, musique de J. Offenbach.

GRAND-THÉÂTRE
Aujourd'hui Samedi, 17 Août 1872
DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS DE
LA CHATTE BLANCHE
grande féerie

4. Ouverture du Serment (Auber).
Dixième partie.
1. Grand air varié, par tous les solistes (J. Luitgen).

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE
du 16 août
PAR BOULADE, ING.-OPTICIEN

Table with 4 columns: THERMOMÈTRE, PRESSION, ÉTAT, VENT. Data for 16th August.

Café-Restaurant
DE LA PERLE DE MADRID
Déjeuners et diners à prix fixe modéré et à la carte.

EMPRUNT NATIONAL
de 3 milliards
CRÉDIT LYONNAIS

Les personnes qui ont souscrit à l'emprunt aux guichets du Crédit Lyonnais sont prévenues qu'elles peuvent se présenter, dès à présent, pour régler la souscription et recevoir l'excédant du premier versement.

CHALES INDIENS
Imitation brevetée du chale de l'Inde.
Fabrique et vente, 1, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon. 3784

Classe de 1871
Une tentative de famille est ouverte au café DUMAINE, place des Jacobins, 4, et chez M. DUGÉYTT, notaire, dépositaire des fonds, rue du Plat, n° 5, au 1er.

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS
ÉMISSION
DE 18,605 BONS
de 500 francs

Rapportant 30 francs d'intérêt annuel.
Remboursables en douze années à partir de 1875 et, à la garantie desquels ont été spécialement affectés les 12,000,000 de francs de subvention accordés par l'État en vertu de la loi du 8 mai 1869.

LA COMPAGNIE DES DOMBES
et des chemins de fer du Sud-Est
et sont émis à 470 francs, jouissance 1er juin 1872.

A VENDRE Belle Chienne d'arr.
rue S'adresser, maison Ducloux, rue Grenette, 39.

EMPRUNT
DE 3 MILLIARDS
La Société Lyonnaise de Dépôts et de Comptes Courants et de Crédit Industriel, rembourse, dès à présent, l'excédant du premier versement.

Bateaux à vapeur les HIRONDELLES
GROTTES DE LA BALME
Promenade tous les dimanches. Départ de Lyon, quai Saint-Clair, à 6 h. du matin.

CHANGEMENT DE DOMICILE
Le docteur MOURGUE, successeur de M. Auguste JOUFFROY, dentiste, a transféré son cabinet, rue de Lyon, 15.

LA POUDRE TACHET
Est la meilleure pour la destruction des insectes. — E. GAIZY, successeur, rue Bugeaud, 28, Lyon.

ANNONCES LEGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

Etude de Me TERRAS, avoué à Lyon, rue de la Bourse, 39, successeur de Me Andrieux.
VENTE
par la voie de la licitation judiciaire, à laquelle les étrangers seront admis, en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon,

D'UNE MAISON
située à Lyon, rue Juiverie et rue Octavio-Mey, 9, indivise entre le sieur Claude Decrand et les mariés Génereaux.
Adjudication au samedi trentième août mil huit cent soixante-douze, à midi, au palais de justice.

D'UNE MAISON
située à Lyon, rue Neyret, 9.
Adjudication au samedi trentième août mil huit cent soixante-douze, à midi, au palais de justice.

de la demoiselle SERVET, qui était marchande de chaussures à Lyon, grande-rue de Vaise, 38.
Le tribunal de commerce de Lyon, par jugement du douze août mil huit cent soixante-douze, a déclaré la demoiselle Servet, ci-dessus qualifiée et domiciliée, en état de faillite, ouverte provisoirement à compter dudit jour, à nommé monsieur Adrien Paul, juge-commissaire, et monsieur Jules Rolland, expert teneur de livres, demeurant à Lyon, rue de la Bourse, numéro 53, syndic provisoire.

Etude de Me GAGNEUR, huissier à Lyon, rue Grenette, 31.
VENTE JUDICIAIRE
Le samedi dix-sept août courant, à onze heures du matin, sur les lieux où elles se trouvent, à Lyon, rue Transversale, numéro 9, de deux machines à vapeur pourvues de tous leurs accessoires de fonctionnement.

VENTE JUDICIAIRE
Le samedi dix-sept août courant, à dix heures du matin, sur la place Bellecour, à Lyon, de divers objets mobiliers saisis, tels que fauteuils, chaises, piano, glaces, tableaux, pendules, etc.

REPLACEMENT MILITAIRE
Maison PERONNET
Assurance à Prime fixe
RUE DE GRÉCUI, 9 (BROTTEAUX)

Monsieur Thibaut, auquel monsieur Hénon a fait un remboursement au mois de mars dernier, est prié de vouloir bien donner son adresse à madame veuve Hénon et à ses enfants, cours Morand, 56, Lyon. 3911

OPÉRATIONS SANS DOULEURS
par l'insensibilisateur de M. Rinaut, dentiste, 98, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Lyon. 3771

COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE
PAQUEBOTS À VAPEUR POUR L'ALGÉRIE
ET LE LANGUEDOC
Transport des passagers et marchandises à prix réduits

CLASSE 1871
ASSURANCES MILITAIRES
Maison réunie
Pelletot et Grange
Pour souscrire, s'adresser au bureau, place Bellecour, 17.

EAU DE MÉLISSE
des CARMES
du Frère MATHIAS
A. EMERY
rue Vacon, 54, Marseille.

EAU DE VICHY, SOURCE DE ST-YORRE
La plus gazonnée et la plus abondante de la région. Elle est souveraine contre les maladies du foie, de l'estomac et des reins, le diabète et la goutte.

HOTEL DE LA GRANDE-BRETAGNE
PARIS, 13, rue Caumartin, PARIS
Au centre des beaux Quartiers, touchant les Boulevards et le nouvel Opéra.

Grand succès, précieuse découverte
BAUNISSEUSE-LEON
Pommade composée exclusivement de substances végétales, rend promptement aux cheveux décolorés la couleur primitive de leur chevelure et leur donne le brillant que les teintures vulgaires altèrent presque toujours.

Mme VEUVE GRAZIANI
possédant un grand appartement, rue de l'Hôtel-de-Ville, n° 41, au 2e. S'adresser à M. LAFORTE, propriétaire à Brignoud. 3815

ROB-SAVARES
Dépôt général chez M. MÉRLE, parfumeur, 11, rue de Lyon, et au Bazar de la Concorde. 3002

RHUMATISMES
par le
Liniment Mexicain
Remède employé par les Indiens comme le spécifique le plus sûr contre les Rhumatismes.

BOURSE DE PARIS - Mercredi 14 Août (de midi 1/2 à 3 h.)
Table with columns: RENTES ET ACTIONS, OBLIGATIONS, and various market data.

BOURSE DE LYON - Vendredi 16 Août (de 11 h. à midi 1/2)
Table with columns: RENTES ET ACTIONS, OBLIGATIONS, and various market data.

BULLETIN FINANCIER
Lyon, 16 août.
Le marché n'y peut tenir, — il faut qu'il fasse de la hausse et il en fait tant pis pour les retardés qui n'ont rien cessé d'acheter, tant pis surtout pour les vendeurs à découvert qui vont peut-être se voir contraints à courir après !